

LES EXEMPLES-TYPES AU PROGRAMME

NOMINATIF

- **Amat Elissa.** — Le sujet d'un verbe d'action, qui accomplit cette action, est au nominatif.
 - **Sicilia magna insula est.** — Le sujet d'un verbe d'état et son attribut sont au nominatif.
 - **Cassandra nōn audītur.** — Le sujet, au nominatif, dont parle un verbe à la voix passive, subit l'action exprimée par ce verbe.

ACCUSATIF

- **Amō patrem.** — L'objet d'un verbe est à l'accusatif.
 - **Venit in hortum.** — L'accusatif après *in, sub, super* marque le lieu où l'on va.
 - **Eō Lūtētiam.** — Le complément de lieu où l'on va est en latin à l'accusatif seul pour les noms de villes, de petites îles.

GÉNITIF

- **Liber Petrī** — Le complément d'un nom, qui indique généralement quel en est le possesseur, est marqué par le génitif.

DATIF

- **Piō Ænēæ dant glōriam.** — Le complément qui indique quel est le *destinataire* de l'action est au *datif*.
 - **Æolus ventīs imperat.** — Certains verbes régissent un datif : les Latins voient ce complément comme le destinataire de l'action.

ABLATIF

Ablatif locatif

- **Ambulat in hortō.** — L'ablatif après *in, sub, super* marque le lieu où l'on est.
 - **Athēnīs sum.** — On utilise l'ablatif seul pour les noms de villes, de petites îles.
 - **Lugdūnī, Rōmæ sum** — On utilise le locatif seul (en *-æ/-ī*) pour les noms de villes et de petites îles des 1^{re} et 2^e déclinaisons.

Ablatif d'origine

- **Ab Asiā venit.** — L'ablatif après *ab, ex, dē* marque le lieu d'où l'on vient.
 - **Trōjā venit.** — On utilise l'ablatif seul pour les noms de villes, de petites îles.
 - **Amātur ā rēgīnā.** — Lorsqu'il s'agit d'un être animé, le complément d'agent indique qui est à l'origine de l'action : il est à l'ablatif introduit par la préposition *ab/ā*.

Ablatif instrumental

- **Gladiō ferīre** — L'ablatif seul permet d'exprimer les compléments de moyen et de manière.
 - **Magnā cum cūrā** — Les prépositions *cum* et *sine*, qui introduisent des compléments de moyen, de manière, d'accompagnement, sont suivies de l'ablatif.
 - **Trīstitiā cōnfīciōr.** — Le complément d'agent d'un verbe passif, lorsqu'il s'agit d'une chose, indique le moyen par lequel l'action se fait : il est marqué par l'ablatif seul.